

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-418 DU 11 SEPTEMBRE 2007

Chargeant Monsieur Albert S. HOUNGBO, Ministre Délégué Chargé du Budget de l'intérim de Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre des Finances pour compter du samedi 15 septembre 2007.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin

Vu la Proclamation le 29 mars 2007 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le Décret n° 2007-300 du 17 juin portant composition du Gouvernement et le Décret n° 2007-368 du 03 août 2007 qui l'a modifié.

Vu le Décret n°2007-416 du 10 septembre 2007 chargeant Monsieur Pascal Irénée KPOUPAKI, Ministre d'Etat, Chargé de l'Economie, de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique.

D E C R E T E

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre des Finances, son intérim sera assuré par Monsieur Albert S. HOUNGBO, Ministre Délégué Chargé du Budget auprès du Ministre des Finances, pour compter du samedi 15 septembre 2007.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 septembre 2007

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent,
le Ministre d'Etat, Chargé de l'Economie, de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique assurant son intérim



Pascal Irénée KOUPAKI